

peut être marié à une femme considérablement plus jeune que lui, avec plusieurs jeunes enfants à charge; cet homme pourrait avoir bien besoin d'une aide supplémentaire. S'il perd donc le revenu de son travail parce qu'il est mis à la retraite à 65 ans—et si sa femme est beaucoup plus jeune que lui—ses revenus s'en trouveront dramatiquement réduits. Appliquée à ces circonstances, la motion serait extrêmement précieuse. Cependant, elle semble inadéquate à d'autres points de vue.

Si l'on remaniait la motion pour la rendre plus conforme à la réalité, je l'appuierais, monsieur l'Orateur. Je propose donc deux moyens de l'améliorer. Le premier, c'est qu'on donne suite à la motion à condition que l'époux ou l'épouse du pensionné ait atteint l'âge de 55 ans et à condition aussi que le premier des époux à bénéficier de la sécurité de la vieillesse aura été—et c'est un point capital—pendant la période de cinq ans immédiatement antérieure, le principal soutien de la famille. De ce fait, il faudrait que l'époux fasse une demande et que la situation de famille soit telle que les deux époux soient obligés de vivre du revenu de l'un d'eux, tout cela supposant...

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Richard): A l'ordre! L'heure réservée aux initiatives parlementaires est maintenant écoulée. Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne à 2 heures lundi prochain.

[Traduction]

Puisque dimanche sera le jour de la Fête des Mères, j'ai pensé que les vers suivants pourraient délicatement vous le rappeler:

They say that man is mighty
He governs land and sea,
He wields a mighty sceptre
O'er lesser powers that be
But a sovereign—gentler, mightier,
Man from his throne has hurled—
For the hand that rocks the cradle
Is the hand that rules the world.

Mère ou souveraine—personne ne peut la remplacer. C'est elle qui nous donne la vie et l'amour. Je remercie toutes les Mères des millions de fois! Que Dieu les bénisse et nous rende de dignes fils.

(A 5 h la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)